

LE LABEL VILLES INTERNET

Vendredi 3 février 2023, c'est à Albi que Christophe Caillault, élu délégué au numérique, a reçu le label @@@@ pour la ville de Miramas lors de la 24e cérémonie Villes Internet. Le jury a ainsi reconnu l'intérêt général des plus de 230 actions recensées pour le déploiement de sa politique publique locale en faveur de l'accès au numérique.

Un label qui récompense une mobilisation collective (ville et acteurs locaux) pour un numérique innovant et adapté aux Miramasséens dans de nombreux champs d'actions (168 actions numériques auditées par le jury Villes Internet) :

- Évolution de la dématérialisation des démarches et des services à la population ;
- Dispositifs d'information, d'échange, de consultation, de concertation et de démocratie locale ;
- Le numérique pour tous : dans les écoles, pour les associations, les seniors, les commerces, les entreprises, l'accessibilité numérique ;
- Médiation et accompagnement aux usages du numérique, notamment avec le dispositif Imédias à la Maison de l'innovation et du partage (labellisée Établissement Public Numérique), avec une aide permanente aux démarches, des formations utilisateurs, une assistance aux projets, des actions de sensibilisation ;
- Réseaux optimisés et équipements de pointe : 80 % de locaux éligibles à la fibre, écoles et bâtiments publics raccordés à la fibre, wifi municipal, le 1er data center municipal du sud de la France ;
- Le numérique au service de l'accès à la culture et au patrimoine vert et bâti (Micro-Folie, application mobile [Sur les chemins de Miramas](#), jeu de piste numérique à Miramas-le-Vieux...).

MENTION SPÉCIALE @ VERTE POUR LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La ville de Miramas, élue ville pilote « Zéro déchet, zéro gaspillage » par l'État en 2015, a investi tous les champs d'application de la ville durable avec de nombreuses labellisations, témoins des avancées (zéro pesticide, Ecocert pour la restauration scolaire, ville fleurie pour la gestion durable, etc.).

Le numérique, dont l'usage s'est intensifié en période de crise sanitaire, représente près de 4% des émissions carbonnées en 2019, avec une progression des émissions de 10% par an, donc en voie de doubler d'ici 2025. Autant dire que les émissions de carbone dues au numérique vont dépasser celles liées à l'usage de l'automobile (8%). Il est donc crucial et responsable de travailler à la sobriété numérique et d'accompagner tous les acteurs pour développer les bons usages et les bonnes pratiques en la matière.

La commune de Miramas, également signataire du Pacte pour la transition écologique avec un engagement sur ses 23 mesures, a donc mis en place un plan d'actions pour un numérique responsable :

1. L'exemplarité municipale et la sensibilisation des élus et des agents pour un numérique responsable



Conseil municipal du 10/04/2019 ©
Marion Bouillet

- Attribution de tablettes aux élus et dématérialisation des rapports du conseil municipal ;
- Mise en place d'un data center ;
- Gestion du parc de photocopieurs numérisée de la municipalité avec traçage par service des volumes et quotas écologiques (paramétrage noir et blanc, recto-verso)

- par défaut, annulation du mode d'impression automatique...);
- Dématérialisation des évaluations des agents, des bons de commandes, des factures ;
 - Recours à l'achat responsable via les plateformes de types UGAP ;
 - Clauses environnementales dans nos marchés publics ;
 - Charte Internet, signée par chaque agent municipal, qui incite à la sobriété numérique ;
 - Utilisation de logiciels libres, moteur de recherche Qwant, limitation de l'usage au Cloud et aux Gafam ;
 - Serveur de partage de documents lourds et FTP ;
 - Bridage des boîtes mails pour inciter au nettoyage et éviter la consommation d'énergie...

2. Des mesures techniques qui répondent à la charte pour un numérique responsable mais aussi à certains points du pacte pour la transition écologique



Recyclage du matériel informatique ©
Marion Bouillet

- Lutte contre l'obsolescence programmée avec optimisation du parc informatique : prorogation de l'utilisation des matériels au delà de 10 ans, en changeant disque dur ou composants ;
- Recyclage, dons et partenariat avec une entreprise E3D ;
- Création d'un data center permettant la protection, la sécurité et l'optimisation de stockage des données ;
- Déploiement du module « sources de confiance » sur le moteur de recherche qui permet une navigation plus sûre et fiable ;
- Formation à la sobriété numérique auprès de tous les publics par le dispositif de médiation numérique Imédias ;
- Choix de ne pas implanter de panneaux lumineux mais de se tourner vers des solutions au solaire ;
- Remplacement de tous les luminaires par un éclairage led...

3. La crise sanitaire Covid 19, un accélérateur de transition numérique



Distribution de masques dans les écoles
© Marion Bouillet

- Mise en place d'une plateforme d'entraide géolocalisée [Voisins solidaires Miramas](#), pendant le confinement avec relais terrain pour les usagers en fracture numérique ;
- Formation à la visio-conférence pour les présidents d'associations et les élus ;
- Renforcement des structures de médiation numérique ;
- Distribution de tablettes aux élèves « décrocheurs » ;
- Mise en place d'une plateforme e-commerce [Mirashop](#) avec formation et coaching des commerçants ;
- Programmes culturels et sportifs dématérialisés pendant toute la durée du confinement ;
- Déploiement de la visio-conférence en mairie pour maintenir le collaboratif ;
- Mise en place d'animations digitales et de sites événementiels, comme [Mes vacances à Miramas](#) pour le programme estival, [Noël créatif](#) ou [Rallumons les étoiles](#) (inscription en ligne aux animations, podcasts, témoignages, animations virtuelles portées par le tissu local...) ;
- Obtention du label Afnor « Vérification Mesures Sanitaires Covid-19 » sur 144 critères pour la gestion exemplaire de la crise sanitaire.

4. Sensibilisation du public au numérique vert

- Mise en place de [Didzy, l'assistant zéro déchet](#) (dit Chabot) : animation dynamique, interactive et pédagogique à propos du tri, disponible 24h/24 ;
- Ateliers de sensibilisation et innovation lors du « Village numérique » ;
- Bus Maif numérique tour pour toutes les écoles de la ville ;
- Accueil du dispositif métropolitain Levélo+ pour la location de vélos électriques pour inciter aux déplacements doux ;
- Accueil d'une Micro-Folie, musée numérique et Fab lab au sein de la MJC, dont l'ouverture est prévue fin de semestre.

Au programme de ce grand rendez-vous du numérique territorial, Christophe Caillault, conseiller municipal en charge du numérique et de la jeunesse, a été invité aux Bancs publics, ateliers d'échanges et de démonstrations d'initiatives de villes, pour témoigner des initiatives en faveur du numérique responsable et durable à Miramas.



Je suis fier de cette labellisation qui récompense les nombreuses actions engagées sur la commune par nos services municipaux et les nombreux partenaires (éducation nationale, associations, commerçants, entreprises, partenaires sociaux, prestataires de services). Miramas est résolument engagée pour un numérique accessible et adapté au service des usagers, un numérique innovant mais responsable.

Christophe Caillault - Conseiller municipal, délégué à la jeunesse et au numérique

